



JANVIER 2010

N°21



Les ÉCHOS

Comité d'Intérêt de Quartiers de SAUSSET LES PINS

ASSOCIATION LOI DE 1901

AGRÉÉE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Salle des Permanences - BP 09 - 13960 SAUSSET LES PINS
Courriel : ciq.sausset@laposte.net - Web : ciqsausset.org



Pour nous rencontrer

Permanences :

Le premier samedi
du mois

De 10 à 12 heures.

(Sauf juillet/août)

Salle des

Permanences.

En face de la Mairie.

Le site Internet :

www.ciqsausset.org

Courriel :

ciq.sausset@laposte.net

Le Conseil d'Administration

Présidente :

Josette MEDINA

Secrétaire :

Pierre GAUDION

Secrétaire Adjointe :

Henriette GERARD

Trésorier :

Robert LACROIX

Membres :

Marie BARTHELEMY

Anne Marie HEMOUR

Annick VAN STICHELEN

Éditorial

J'adresse tout particulièrement à nos adhérents et habitants de notre village les vœux du conseil d'administration, que l'année 2010 vous soit agréable et pleine de joies. Nous émettons aussi le vœu d'être sollicités et mieux entendus par les élus, des problèmes se posent régulièrement, nous sommes une alerte.

Les associations, la nôtre n'échappe pas à la règle, ont un travail souvent ingrat à fournir. Pour notre part, nous ne nous décourageons pas, nous assistons et donnons notre avis lors de réunions organisées par les différentes instances : Conseil Municipal, Comité de Ligne, Airfobep, Aéroport, Total ... et autres industries du pourtour de l'Etang de Berre.

Nous avons rencontré M. le Maire début novembre et bientôt, nous aurons les réponses à nos questions ou suggestions, vous pourrez en prendre connaissance sur notre site Internet « ciqsausset.org » que nous mettons à jour régulièrement, ou lors des permanences.

Les petits problèmes du quotidien nous intéressent également car ils sont souvent source de gros désagréments ; n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture, nous vous attendons lors de nos permanences les 1ers samedis du mois et à notre Assemblée Générale le vendredi 5 mars 2010, à 18 heures, au Cercle Saint Pierre.

La présidente,
Josette Medina

Le Parc Marin de la Côte Bleue

A la suite de sa passionnante conférence au mois de mai 2009, nous avons rencontré en décembre M. Bachet, directeur du Parc Marin, pour une mise à jour des sujets abordés en mai.

Le Parc Marin a été créé en 1983 pour protéger une zone choisie pour sa situation de convergence écologique, à laquelle elle doit sa diversité (herbier de Posidonies, oursins, coralligène ...).

Son instance rassemble les communes de Martigues, Sausset les Pins, Carry le Rouet, Ensues la Redonne et le Rove, la Région PACA et le Département des Bouches du Rhône.

Ses principaux objectifs sont :

Le renforcement de la connaissance du milieu naturel marin et littoral

La gestion, protection et valorisation de ces milieux
La surveillance des ressources afin d'assurer une pêche côtière durable

La gestion raisonnée des usages récréatifs de la mer et du littoral

La liaison entre les politiques locales pour maîtriser les impacts liés à la pollution, les risques naturels et le développement des aménagements

L'augmentation des partenariats sur l'environnement et le développement durable et une réponse à la demande d'information, de sensibilisation et d'éducation du public et des acteurs locaux.

Le Parc Marin, qui possède l'herbier de posidonies le plus vaste des Bouches du Rhône, a mis en place un réseau de surveillance car ce biotope est essentiel par sa biodiversité, son rôle sédimentaire et sa participation à la lutte contre l'érosion.

Le problème des oursins, très sensible sur la Côte Bleue qui depuis longtemps est réputée pour leur qualité, fait l'objet d'une étude approfondie.

Des comptages sont effectués régulièrement sur des zones définies et déterminent la densité des populations de petits (- de 4 cm) et de gros (+ de 4 cm). Pour 2009 on note une forte diminution des oursins «pêchables» et un léger retour vers la moyenne des petits.

Différentes causes de ce déclin sont à l'étude (impact de la pêche, maladie des oursins chauves, augmentation de la température de l'eau etc ...) mais au vu de ces résultats, les communes de Carry et de Sausset ont décidé, durant les Fêtes de la Mer

de n'autoriser la dégustation d'oursins que deux dimanches sur trois.

NDLR : Sage décision, qui ne sera certainement pas suffisante, (faudra-t-il aller jusqu'à une suspension temporaire ? la question ne peut-être éludée).

Les résultats de la politique maritime et littorale menée depuis 25 ans sont nombreux :

Augmentation de la densité de nombreuses espèces appelée «effet réserve»

Implantation de 4884 m³ de récifs artificiels de production et de protection

Plus de 20 000 enfants sensibilisés à la protection de l'environnement marin littoral

Coopération efficace entre les collectivités territoriales

Perspectives pour les années à venir :

La mise en place du dossier Natura 2000 en mer qui englobera l'ensemble du littoral de la Côte Bleue et du territoire du Parc Marin jusqu'à 6 miles au large

Le positionnement du Parc Marin dans le projet du Parc National des Calanques. Les discussions sont en cours mais le milieu marin de la Côte Bleue reste concerné par le statut d'Aire Maritime Adjacente.

En mai cette année nous aurons le plaisir de recevoir à nouveau M. Bachet lors d'une nouvelle conférence au Cercle Saint Pierre. Nous espérons que le public sera au rendez-vous.

H. Gérard, P. Gaudion.



Dans ces zones Marines Protégées sont interdits :

- Le mouillage des embarcations,
- La plongée en scaphandre autonome,
- La pêche sous toute ses formes (pêche professionnelle, pêche à la ligne, chasse sous-marine et la collecte des fruits de mer).

Promoval
Immobilier
LOCATIONS - TRANSACTIONS - GESTION - LOCATIONS SAISONNIÈRES

LE PARC DU GRAND VALLAT
2, PLACE DE L'HORLOGE • 13960 SAUSSET-LES-PINS
T 04 42 45 04 52 • FAX 04 42 44 79 19
E-mail : promoval@wanadoo.fr • ususpromoval@immobilier.com

visalis
OPTIQUE SAUSSET
Opticien - Visagiste

2 rue Frédéric Mistral - Avenue Le Forum - 13960 SAUSSET LES PINS
Tél : 04 42 26 58 49 Fax : 04 42 06 61 73 - optique.sausset@hotmail.fr

Réunion à la Gendarmerie de Carry

Josette Medina, présidente et Jacques Breuneval, délégué de quartier, ont rencontré le 25/11/09 M. l'adjudant-chef Lopez, en l'absence de Madame le lieutenant Cartier en congé. Très bon accueil de ce militaire. Les problèmes de sécurité concernant notre commune sont dans la moyenne nationale.

Cambrilage :

Leur nombre a triplé en un an. Cependant 31 cambrioleurs ont été arrêtés et mis à la disposition de la justice.

Vol de véhicule :

Chiffres en baisse. Conseil : stationner dans son garage ou dans son jardin.

Vol à la roulotte :

Chiffres stables. Conseil: ne jamais laisser en vue quoi que ce soit dans la voiture.

Car-jacking et home-jacking :

Ces méfaits, sont toujours très ciblés (voiture de grosse cylindrée, commerçants détenant des espèces, maisons luxueuses).

Drogues :

Quelques usagers, pas de trafic (Notons que la saisie record de drogue de Ensues, relatée par La Provence, est postérieure à notre entrevue).

Contrôle d'alcoolémie :

Ils sont pratiqués régulièrement et les excès ne sont pas en augmentation.

L'adjudant-chef Lopez nous a remis une feuille de conseils. Ce sont des conseils basiques qu'il faut avoir à l'esprit : être vigilants, curieux de ce qui se passe dans le voisinage et jouer la solidarité entre voisins, se méfier des propositions en porte-à-porte de ramonage, élagage, achats de meubles, etc.

En ce qui concerne les fermetures de gendarmerie, ce qui va surtout et curieusement affecter celle de Carry c'est la suppression de la brigade de Martigues. En effet, cette brigade de 14 hommes venait en renfort des 24 hommes de Carry. Ils sont 10 présents journallement à Carry compte tenu des repos, vacances, etc.

Ce qui nous laisse à penser que l'insécurité va peut être progresser.

La suppression de la brigade de Carry a été brièvement évoquée, l'information sur cette question étant essentiellement politique et du ressort du député-maire de Sausset. Les gendarmes sont bien entendu au courant de la pétition qui circule. (Cf. La Provence du 15 janvier 2010).

Un représentant de la gendarmerie assistera à notre Assemblée Générale du 5 mars, nous pourrons ainsi aborder plus directement les questions qui nous préoccupent.

J. Breuneval, J. Medina.

Le comité de Ligne SNCF du 10 Novembre à Martigues

Une quarantaine de personnes venues des agglomérations desservies par cette ligne se sont retrouvées pour s'exprimer en tant qu'usagers. **Le CIQ de Sausset était représenté par Roland Hanser et Pierre Gaudion.**

Service Public ou entreprise commerciale, la SNCF est mauvaise élève sur toute la ligne... c'était le regret de tous les usagers, et ils étaient là pour le dire !

Mme. Lefebvre présidente de la séance a exprimé l'attachement du Conseil Régional à un service public de qualité et a regretté la suppression du site Fret de Miramas pour les wagons isolés, entraînant ainsi une augmentation du trafic routier.

M. Olivier Monnot, Directeur Délégué au TER, exposait le fonctionnement du service, illustré par des statistiques et projections vidéo. La parole a ensuite été donnée à la salle ; plus d'une vingtaine d'intervenants ont dépeint la difficulté récurrente liée aux retards et à la suppression des rames sans qu'une information préalable ne soit parvenue aux voyageurs. (ndlr : des panneaux d'affichage en temps réel sont en cours d'installation financés par le Conseil Régional)

La population Saussetoise s'est exprimée par deux interventions :

- Rémy Pernaud, avec beaucoup de verve, a apporté une correction arithmétique aux informations statistiques de la SNCF : Sur les 28 trains quotidiens, en moyenne, 7 sont en retard ou supprimés, de quoi mécontenter l'usager le plus tolérant. Que le distributeur de ticket soit en panne, ce n'est pas grave : il est pour la gratuité des transports urbains et péri-urbains.

- Roland Hanser a souligné que la satisfaction de l'usager serait aboutie si le service était de qualité : rien de plus que le respect des horaires de tous les trains. Le cadencement à horaire fixe est apprécié des voyageurs.

La plupart des interventions portaient sur les mêmes désagréments illustrés par des exemples bien pénibles, engendrés par les retards ou suppressions de trains.

La propreté des rames, l'électrification de la ligne, les dégradations volontaires du matériel, ont aussi nourri le débat de la salle.

Parmi les bonnes nouvelles, dès le printemps 2010, trois nouvelles rames, fabrication Bombardier, remplaceront trois des cinq rames en service. Les deux autres seront rénovées.

La ligne de la Côte Bleue, une des plus belles de France, longue de 70 Km à double voie, dispose d'un énorme potentiel en voyageurs, il suffit de la faire fonctionner correctement pour doubler ou tripler la fréquentation.

ROXANE
Coiffure mixte
Visagiste
Fermé le mercredi
☎ : 04 42 09 28 33
ZAC de l'Estua - Rue A. Einstein - 13100 Martigues



BELLE FENETRE
LE SPECIALISTE DE LA RENOVATION
VÉRANDAS - MENUISERIE PVC - ALU - VOILETS ROULANTS
VOILETS BATTANTS - PORTE D'ENTRÉE - PORTE DE GARAGE
STORES - MOUSTIQUAIRES
04 42 05 51 64
34, avenue Jean Jaurès - 13270 Fos-sur-Mer

Le P'tit Marin
Restaurant Pizzeria
GÂTEAUX - BRASSERIE
Ouvert du port à 14h00 Sausset les Pins
04.42.45.16.08



En projet pour 2010 :

Assemblée Générale :

Vendredi 5 mars - 18 heures Cercle Saint Pierre.

Nettoyage du littoral

que nous souhaitons plus festif :

Samedi 20 mars (date encore à confirmer)
RdV 9 heures, Rond Point de L'Hermitage

Conférence avec le Parc Marin :

Les oursins, la faune et la flore de notre littoral,
Natura 2000, en mai, Cercle Saint Pierre.

Conférence avec AIRFOBEP :

Pollution de l'air, odeurs...
date à préciser.

Formation Premiers Secours :

Dates à préciser.

Coordonnées des délégués de quartiers

Centre Village :

Mme Henriette GERARD, Tél. : 04 42 45 12 63

Les Olivettes et la partie sud adjacente jusqu'à la mer :

Mme Annick VAN STICHELEN, Tél. : 04 42 44 60 23

Mme Marie BARTHELEMY Tél. : 04 42 45 40 21

Quartier Bellevue, av. Général De Gaulle et environs :

M. Robert LACROIX, Tél. : 06 10 62 90 17

Domaine Côte Bleue et l'Aigue Bleue, le Belvédère :

Mme Josette MEDINA, Tél. : 04 42 44 58 67

Grand Vallat :

M. Pierre GAUDION, Tél. : 06 14 19 11 22

Mme Anne Marie HEMOUR, Tél. : 04 42 45 42 51

Boumandariel :

Mme Maria RAYNAUD Tél. : 06 20 98 06 21

Chemin des Crêtes et environs :

Mme Leila FERRER, Tél. : 06 63 66 08 75

Chemin de l'Espéron et environs :

M. Jacques BREUNEVAL, Tél. : 04 42 44 59 03

L'Eolienne et environs :

M. Jean CROUZET, Tél. : 06 61 88 80 25

Bd de la Paix et environs :

M. Jean-Louis LABOURAYRE, Tél. : 04 42 30 59 24

Une difficulté, un conseil pour votre quartier, adressez-vous à votre délégué, visitez notre site web, www.ciqsausset.org, écrivez nous.

Nous y étions :

Conseil municipal du lundi 30 novembre, quelques thèmes développés et qui ont retenu notre attention :

- Chemin des Crêtes, où il s'agit de créer un pluvial qui devra traverser une propriété privée en raison d'inondations récurrentes de la chaussée, le propriétaire a finalement été identifié. Monsieur le Maire espère résoudre cette délicate question rapidement. NDLR : Le CIQ suit depuis 3 ans ce dossier très gênant pour les riverains et à régler au plus tôt.
- Des voies privées à Roca Mare et Mare Nostrum vont être cédées à la mairie.
- Sausset a gagné en Conseil d'Etat contre ex Bréguet/BMCI. Il s'agit des terrains en bout de la rue John Lennon dans la colline Domaine de la Côte Bleue qui devaient être constructibles et ne le seront plus.
- Des logements sociaux vont être construits par Erilia, 43 logements du T2 au T5 à l'entrée de ville dans le respect du Grenelle de l'Environnement ... intégrés dans le site, toits végétalisés, chauffe-eau solaire, etc ... fin du projet fin 2011.
- Un dossier d'agrément de la maison de retraite avait été déposé au Conseil Général. Cela semblait donc « ficelé » (CF précédents CM). Or, il s'avère qu'une modification est intervenue : le terrain vient d'être vendu pour 850000 euros/9000 m² pour 6250m² de Shon, «surface hors œuvre nette».
- A l'issue du CM, M. R. Habrant, élu représentant Sausset à MPM, nous donnait quelques précisions concernant la sécurité à proximité du Chemin des Crêtes : le trottoir, avenue de la Côte Bleue, va être élargi, la route rétrécie pour obliger les véhicules à ralentir. M. E. Caselli, Président de MPM, devait venir début décembre pour faire le tour des questions en cours ou en attente.

J.Medina.

Et si vous deveniez bénévoles ?

Nous sommes soumis à des problèmes de nuisances olfactives, un observatoire régional de ces nuisances a été mis en place, il permet de dresser régulièrement un état des niveaux de gênes olfactives et d'identifier les sources ponctuelles de ces nuisances.

Si vous souhaitez rejoindre les Nez Bénévoles, contactez AIRFOBEP au 0.800.17.56.17. (Numéro gratuit). Toute l'info sur www.airfobep.org

NUMÉROS UTILES

Les encombrants : Ramassage le 1er jeudi du mois après appel téléphonique - Tél. 04 42 13 23 28.

La déchetterie : Sam, Dim, Lun de 8h-12h - Mar, Mer, Jeu, Ven de 8h-12h/14h-18h - Tél. 04 42 44 99 12.

Nous continuons de demander l'ouverture de la déchetterie le samedi après-midi pour faciliter son utilisation. Nous n'avons pas eu satisfaction pour le moment. **C'est pourtant ce qui se pratique dans les communes environnantes.**

Bulletin de liaison du Comité d'Intérêt de Quartiers de Sausset les Pins

BP 09 - 13960 Sausset les Pins

ciqsausset@laposte.net

Directrice de publication : Medina Josette

Comité de rédaction : Les membres du CA

Préparation : P. Gaudion

Réalisation :

Imprimerie des Cyprès Bleus : 04 42 07 39 09

Rejoignez le comité d'Intérêt de Quartiers de Sausset les Pins

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :

BP 09 13960 - Sausset les Pins - ciqsausset@laposte.net - Web : ciqsausset.org

Cotisation année civile : 20 Euros à faire parvenir par chèque.

Reconnu d'utilité publique par adhésion à la Confédération des C.I.Q. de la ville de Marseille et des Communes environnantes. Agréé Protection de l'Environnement.